Image not found or type unknown

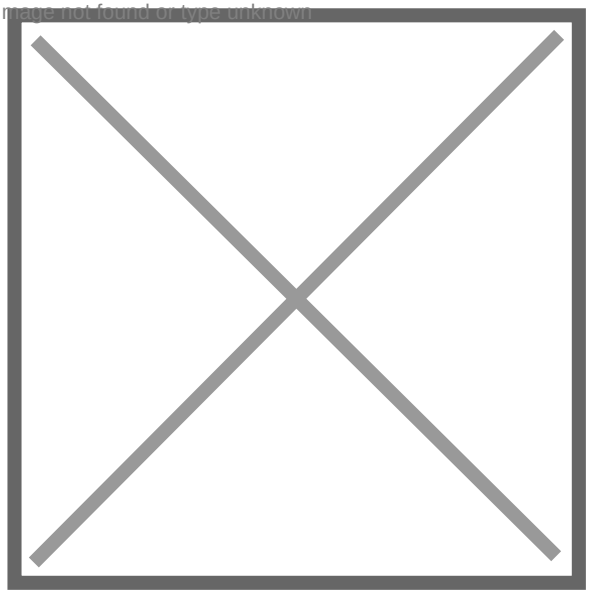

Conflit avec le garagiste renault

Par **sandra95**, le **04/06/2008** à **14:32**

Bonjour,
Je suis actuellement en litige avec le garage Renault.
Notre voiture est tombée en panne le 12 AVRIL 2008.
Le garage ou est la voiture stipule que la panne est dû à la courroie d'alternateur qui s'est mise dans la courroie de distribution etc etc ce qui à provoqué une casse moteur (soupape, piston).
Nous avons fait remplacer ces courroies 6 mois avant la panne.
C'est stipulé garantie 1 an pièces et mains d'oeuvre sur la facture mais Renault SAS ne veut plus entendre parler de notre cas et nous dis de nous retourner contre le garage qui à fait les travaux. Notre garagiste ne veut pas non plus prendre en charge le réparation tant que Renault SAS ne lui prouve pas qu'il à fait une faute pendant le remplacement des courroies.

Serait-il possible d'avoir un peu d'aide car le dossier traine depuis 7 semaines et nous n'avons même pas de prêt de véhicule.

J'ai deux enfants dont un de 9 mois et nous ne savons plus quoi faire pour récupérer notre voiture en état de marche puisque nous sommes en droit de demander en SAV.

Merci de votre réponse,

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **22:54**

Bonsoir,

7 semaines vous dites ! que le problème dure. Vous devez être plus ferme. Faites un courrier recommandé avec AR au garage renault en indiquant la nature de la réparation faite 6 mois auparavant en leur collant une copie de la facture ainsi qu'un devis du garagiste (sur lequel il sera mentionné indubitablement changement des courroies).

Vous mettez en avant la garantie 1 an pièce et main d'oeuvre. Vous dites que votre patience et votre diplomatie n'ont pas fait avancé les choses et que par conséquent au vu du refus de la prise de responsabilité, vous prenez contact avec l'association de protection des consommateurs, vous diligentez un expert automobile indépendant et engageait une procédure en demandant bien sûr des dommages et intérêts suite à l'immobilisation de votre véhicule.

Adressez ce courrier au gérant du garage Renault SAS. et attendez la suite !

cordialement,

Par **sandra95**, le **05/06/2008** à **08:03**

Bonjour,

Je n'est pas attendu 7semaines les bras croisés.
J'ai fais des recommandés, même à Renault de Boulogne Billancourt et ils ne veulent plus entendre parler de ce dossier.

Nous devons donc à ce stade faire expertisé le véhicule à nos frais et engager une procédure judiciaire mais cela risque d'être long.

Sachant que nous sommes dans nos droit je ne souhaite pas régler les réparations car par la suite je n'aurais aucun recours pour me faire rembourser.

Comment celà se fait-il que Renault cherche le petit truc pour justement ne pas faire passer en garantie ce qui doit l'être. Le SAV de Boulogne accussent notre garagiste de Butry d'avoir fait une faute mais ne nous donne aucun détail de cette faute.

Par **sandra95**, le **05/06/2008** à **08:09**

Merci de votre réponse, j'attend justement un appel de l'expert automobile.
J'en ai contacté deja beaucoup et ils sont très occupés apparement donc j'espère que celui ci sera le bon.
J'attend aussi le devis du garage où est immobilisé la voiture et le refus de SAV de Renault Boulogne.

Jusqu'ici nous n'avons aucun document de ce qu'il s'est passé en 7semaines, j'essai de monter mon dossier au mieux.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

C'est tout de même rageant de se voir refusé un SAV alors que nous en avons tout les droits.

Dans quel monde de rapaces vivons nous.

Merci encore pour votre réponse.

Par **novice43**, le **05/06/2008** à **13:37**

Bonjour,

Ce n'est pas facile d'obtenir ses droits, vous pouvez à tout hasard prendre contact avec l'association de défense des consommateurs de votre ville. ils seront à même de vous apporter plus de conseils vu qu'il dispose d'une assistance juridique.

Vous avez également la possibilité de vous rendre au greffe (secretariat) du Tribunal et de demander s'il existe des permanences gratuites d'avocats.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés